

L'U.F.E. rencontre la Commission Européenne

A la demande du Président de l'U.F.E., Monsieur Algirdas SEMETA - Commissaire Européen en charge de la fiscalité et de l'Union douanière - a organisé une entrevue à Bruxelles le 13 septembre 2011, confiant à Mme Lotte TAYLOR, membre de son cabinet, le soin de recueillir les revendications de l'UFE sur la base des résolutions du congrès de Lisbonne en septembre dernier (voir www.ufe.ch). Madame TAYLOR nous a réservé un accueil chaleureux et a été très attentive aux divers sujets abordés par Serge COLIN et Fernand MULLER, Président du Comité Fiscal de l'UFE.

En premier lieu, Serge a rappelé que notre organisation revendiquait l'arrêt des suppressions d'emplois dans les administrations en charge des missions fiscales et douanières à travers l'Europe en soulignant la nécessité de lutter efficacement contre toutes les fraudes surtout dans cette période de crise financière internationale où les questions de déficits budgétaires amènent des considérations spéciales sur les sujets des recettes fiscales et douanières.

Le Président de l'UFE a mentionné, dans ce sens, le rapport du prédécesseur de Mr SEMETA, le Commissaire européen Laszlo KOVACS, qui faisait état du manque de personnels des finances dans les divers Etats-membres de l'Union Européenne, comme cause principale de l'augmentation de la fraude et de la fraude à la TVA en particulier. Ce rapport à destination du Conseil Européen et du Parlement Européen semble être resté sans réponse de la part des responsables politiques, à cette heure. Madame TAYLOR a pris bonne note de l'intention de l'UFE de « relancer ce débat » en interpellant également les responsables gouvernementaux et les députés européens, notamment, par des demandes d'entrevue avec ces derniers et par voie de presse pour sensibiliser les opinions publiques. Il s'en est suivi un échange sur la nécessité de mesurer le « rendement » des agents des finances au regard de leur nombre et de leur efficacité en termes de rentrées fiscales (assiette, recouvrement et contrôle) au moment où les cures d'austérité budgétaire frappent presque toutes les administrations des finances à travers l'Europe. Sur ces points, Serge COLIN et Fernand MULLER se sont attachés à démontrer que face « à la dépense constituée par les salaires versés aux agents fiscaux » il y avait bien un « rendement économiquement et socialement identifiable et que le « rapport de rentabilité » pouvait s'établir dans une fourchette de 2 à 10 - voire plus ! – car, notamment, si la fraude fiscale était mieux combattue il y aurait une démonstration définitive (s'il en était encore besoin !) de l'extrême utilité des personnels des finances dans la bonne gestion des finances publiques de tous les Etats Européens ».

Fernand est, par ailleurs, revenu sur les principaux points de la résolution élaborée par le Comité Fiscal et adoptée par le Congrès de l'UFE, soulignant, par exemple notre souci de voir mise en oeuvre une taxation des transactions financières. Mme TAYLOR a sur ce point rappelé que ce dossier était porté par plusieurs chefs de gouvernement et que le chantier était en route avec de réelles perspectives d'aboutissement.

Concernant le « volet douanier » le Président de l'UFE (en l'absence de notre ami Klaus-Hilger LEPRICH – Président du Comité Douanier - malheureusement retenu à Berlin par un emploi du temps surchargé) a insisté sur certains sujets particuliers comme la sécurité des agents (mais aussi des consommateurs) au regard des dangers encourus par l'usage de gaz toxiques dans les containers de marchandises. Madame TAYLOR a convenu de la réalité de cette situation et a dit sa préoccupation sur le sujet. Elle a invité l'UFE à contacter rapidement Madame Eva TÔRÔK, (dont elle a communiqué toutes les coordonnées, par e-mail dès le lendemain de notre rencontre, à Serge COLIN). Mme Eva TÔRÔK est la Chef de cabinet du commissaire européen, Mr ANDOR, en charge de l'Emploi et des Affaires Sociales. Nous allons donc prendre rendez-vous rapidement afin de poursuivre notre démarche de sensibilisation sur ce grave sujet et porter les revendications de nos collègues douaniers en matière de conditions de vie au travail et de santé pour eux et pour les consommateurs des biens transportés par ces containers.

Au-delà des échanges détaillés sur les points exposés dans la résolution préparée par le Comité Douanier lors du Congrès de Lisbonne, Madame TAYLOR a pris note de la volonté du Président de l'UFE de rencontrer prochainement les « collègues » de Madame TAYLOR au sein du cabinet de Mr SEMETA pour traiter de sujets particuliers en matière de fraudes mais aussi d'évolution des règles fiscales et douanières au sein de l'Europe, par exemple.

Elle nous a indiqué qu'elle ferait le nécessaire pour faciliter ces contacts dans un proche avenir.